

Course Nationale sur route
et
Championnats Romands et Inter-Cantonaux sur route

Course Nationale sur route catégorie Cadets/Juniors/Amateurs-Masters.

Championnats Romands individuel sur route, ouvert à tous les coureurs licenciés d'un club affilié à une association cantonale romand pour catégorie Cadets/Juniors/Amateurs-Masters/Elites/Féminines.

Catégorie	Tours	Km	Total	Inscription
Cadets (course Nationale)	5	9.2	46 km	17.-
Juniors (course Nationale)	7	9.2	64.4 km	19.-
Amateur-Masters (course Nationale)	8	9.2	73.6 km	22.-
Elites (Championnat Romand uniquement)	8	9.2	73.6 km	25.-
Féminines (Championnat Romand uniquement)	3	9.2	27.6 km	16.-

ATTENTION ! Licence journalière autorisée uniquement pour participer et être classé à la course Nationale et non pas aux Championnats Romands et Cantonaux

Programme de la journée

06h15 remise des dossards
 06h45 réunion du jury et des commissaires
 07h30 départ catégorie Cadets (course Nationale), 5 tours, 46 km
 09h00 arrivée catégorie Cadets
 09h15 départ catégorie Juniors (course Nationale), 7 tours, 64,4 km
 11h15 arrivée catégorie Juniors
 11h40 départ catégorie amateurs (course Nationale), 8 tours, 73,6 km
 13h50 arrivée catégorie Amateurs
 14h15 départ catégorie Elites, 8 tours, 73,6 km (Championnat Romand uniquement)
 14h17 départ catégorie Femines, 3 tours, 27,6 km (Championnat Romand uniquement)
 14h20 remise des prix Cadets, Juniors, Amateurs
 15h20 arrivée catégorie Féminines
 16h20 arrivée catégorie Elites
 16h45 remise des prix categories Féminines, Elites

Inscriptions Jusqu'au 7 mai 2012 par versement du montant de la finance d'inscription sur le compte : Zeta Cycling Club, 2013 Colombier, CCP 17-110945-7

e-mail à : jmd@bluewin.ch :

- Nom, prénom, catégorie.
- Club, canton du club et n° UCI de la licence.

Toute inscription reçue hors délai ou sur place se verra majorée de Frs 10.-.

Accès à Chézard-St-Martin : Autoroute Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds, sortie Boudevilliers direction Fontaines / Cernier / Chézard-Saint-Martin.

Départ – Arrivée - Dossards – Vestiaires – Douches - Restauration : La Rebatte à Chézard-St-Martin.

Distribution des dossards : 06h15-14h00 : Remise des dossards pour toutes catégories.

Directives pour les dossards et puces électroniques :

- Dossard sur le maillot à gauche, une plaque de cadre et un autocollant sur le casque à gauche.
- A la distribution des dossards, chaque coureur recevra un transpondeur. Sa licence ou sa carte d'identité sera conservée jusqu'à restitution du transpondeur. Il sera fixé au vélo conformément aux prescriptions qui lui seront données. A l'issue de la course, il sera à restituer, à l'endroit indiqué situé après la ligne d'arrivée.
- En cas de non restitution, le coureur se verra facturer le transpondeur Frs. 150.-.
- Tous contournements à ces directives pourraient entraîner un non classement du concurrent.

Parcours :

Chézard-St-martin/Cernier/les Vieux-Prés/Dombresson/Chézard-St-Martin.

Dépannage : 1 voiture neutre suivra chaque peloton.

Ravitaillement : catégories Juniors Amateur et Elite, dès le 4^e tour. Non autorisé dans le dernier tour.

Délai :

Le coureur doublé est éliminé. Le coureur qui abandonne doit enlever son dossard et rendre sa puce à l'endroit signalé.

Titres :

La remise des médailles de Champions Romands et Cantonaux est effectuée lors de la cérémonie des prix par le délégué de la Fondation pour le cyclisme Romand et les différentes associations cantonales concernées.

Remise des Prix :

Horaire selon programme de la journée.

Planche de Prix :

Selon barème National et Romand.

Règlement :

Les coureurs doivent porter le maillot officiel de leur club, excepté les coureurs appartenant à une **équipe officielle inscrite auprès de Swiss Cycling et stipulée sur la licence**. A défaut et en cas de victoire, il ne sera pas attribué le titre cantonal ou romand au coureur ne respectant pas cette clause. Chaque participant(e) doit être personnellement assuré(e) contre les accidents et a l'obligation de se conformer aux règles de la circulation routière et aux instructions des commissaires officiels. Pour les points non mentionnés ci-dessus, le règlement de Swiss Cycling sera appliqué. **Port du casque obligatoire. Contrôle des braquets pour les cadets (6,94m) et juniors (7,93m).**

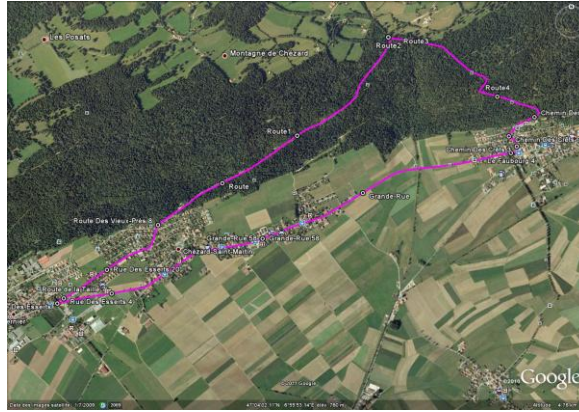
Les coureurs de la catégorie Elite doivent présenter une attestation de leur équipe (pdf ci-joint).

Aucune voiture non officielle n'est autorisée à suivre les courses.

Renseignements :

Jean-Marc Divorne, Chemin des Sauges 3, 2054 Chézard-St-Martin
Tél. 079 637 36 06, www.zetacyclingclub.ch , www.swisscycling.ch





SPORT-TOTO

m



UNION CYCLISTE NEUCHATELOISE

Fondée en 1900 - Affiliée à la Fédération Cycliste Suisse

Adresse : Emmanuel Rieder - Cité Martini 15 - 2074 Marin / CCP 20-785-6



ASSOCIATION • CYCLISTE • CANTONALE • VAUDOISE





ATTESTATION

POUR PARTICIPATION AUX CHAMPIONNATS ROMANDS

Le Directeur sportif du Team : _____

Autorise le coureur suivant à participer aux Championnats Romands selon les conditions du règlement et renonce à le faire courir un autre Championnat avec son team.

Nom : _____ Prénom : _____

Licencié à (Nom du Club): _____

Code UCI : _____ Licence N° _____

Timbre du Team ou groupe sportif :

Date et signature de son Directeur sportif : _____

Le Président du Vélo-Club : _____ atteste que ce coureur est toujours membre de son club , il inscrit et paie la course de ce dernier.

Timbre et signature

du président du Vélo-Club : _____

Le coureur cité ci-dessus atteste renoncer à participer à d'autres championnats avec son team et accepte de courir sous les couleurs de son club romand qui prend en charge la finance d'inscription de cette course.

Signature du coureur : _____

Cette attestation est à faire parvenir à l'organisateur des Championnats Romands avec l'inscription et doit être présentée lors de la remise des dossards, faute de quoi l'inscription sera annulée. Le règlement du club organisateur fait foi.

